



**Version longue de l'interview de
 M. Ahmed OUAYACH,
 Président de la COMADER au Maroc
 (Supplément de la « Note d'infos », n° 36, octobre 2010)**

Le Maroc est un exemple doublement intéressant avec une nouvelle politique de modernisation de l'agriculture, le « Plan Maroc Vert », et une structure de concertation nationale, la « Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement Rural » (COMADER), réunissant de l'ordre de 80 % des professionnels du secteur agricole au sens large – producteurs, agro-industries et négociants dans certaines filières. Nous avons interrogé le président de la COMADER le 5 mai dernier à Rabat.

M. Ouayach, pouvez-vous nous présenter succinctement l'organisation que vous présidez ?

La COMADER rassemble depuis 2006 une cinquantaine d'associations professionnelles et récemment une dizaine de fédérations interprofessionnelles pour les grandes filières comme le sucre, les céréales, les agrumes, l'olive, les viandes rouges, le lait, les semences et plants, et les dattes. D'autres interprofessions sont en voie de création pour les filières secondaires comme les plantes médicinales et aromatiques, les plantes oléagineuses et les produits de terroir (roses, safran, câpres, etc.).

La COMADER défend l'intérêt des producteurs et des industriels, notamment dans le cadre des accords de libre-échange signés avec l'Union européenne, les Etats-Unis et les pays arabes. Elle constitue un interlocuteur crédible et représentatif pour les pouvoirs publics.

C'est donc une fédération récente mais dont le travail préalable à la création a duré dix ans afin de surpasser l'organisation classique par produit par une structure globale que nous avons finalement façonnée de l'intérieur.

Notre deuxième mission, la promotion du développement rural, n'a pas encore commencé car l'agriculture nous occupe encore entièrement. Mais nous ne l'oublions pas pour autant.

Enfin, nous avons ou allons avoir des bureaux dans chacune des seize régions administratives du Maroc afin d'être un collectif professionnel proche de proximité, à l'opposé de la « politique de salon ».



Le Maroc a engagé une politique ambitieuse de développement. Pour l'agriculture, il y a du « ramdam » autour du plan Maroc Vert. En quoi consiste ce programme et comment l'agriculture paysanne sera-t-elle prise en compte ?

L'agriculture est désormais une priorité pour l'Etat et le Plan Maroc Vert vise à la mettre à niveau, à la rendre plus compétitive afin qu'elle ne soit plus un boulet à tirer mais une locomotive pour le pays. Il s'agit pour faire simple d'augmenter les rendements des denrées de base (céréales, lait, sucre, viande) et d'améliorer la compétitivité des produits d'exportation (fruits dont les agrumes, primeurs comme la tomate, olive et huile...).

Il y a deux piliers : le soutien à l'investissement dans l'agriculture moderne et le développement solidaire de la petite agriculture avec pour chaque produit agricole, des objectifs précis de production et des mesures fortes d'accompagnement. Ainsi le fonds de développement agricole a été multiplié par trois pour subventionner les intrants (semences, engrais, pesticides...) et encourager les investissements (système économe d'irrigation, tracteur, salle de traite, matériel de conditionnement...).

Le concept principal qui touche le pilier II est « l'agrégation » : les « agrégés » – agriculteurs – se réunissent de façon volontaire à un « agrégateur » – industriel, fournisseur de services, autre agriculteur... – à qui ils livrent leur production. Les premiers peuvent alors bénéficier d'une aide pouvant s'élever parfois à la totalité de leur investissement tandis que ce dernier leur assure un encadrement technique et peut lui-même avoir jusqu'à 40 % de son investissement remboursé. Pour des petits planteurs d'oliviers par exemple, c'est la possibilité d'installer une irrigation au goutte-à-goutte et pour l'industriel de construire une usine de trituration suffisamment grande et avec des normes de qualité garanties.

N'est-ce pas là une forme de contractualisation qui risque d'une part de faire perdre leur autonomie de décision aux producteurs agrégés et d'autre part de ne pas toucher les producteurs les plus pauvres ?

De telles craintes sont justifiées mais en fait, ce n'est pas un système nouveau. Il existe depuis une cinquantaine d'années avec des opérateurs étatiques pour les cultures oléagineuses (tournesol et coton), les fruits et légumes, le lait et récemment avec les opérateurs privés pour le sucre, l'olive, la fraise, etc.



Cela peut être un élément important pour améliorer les résultats économiques des petites exploitations même si quelques groupements et associations de producteurs ont été mal gérés et ont échoué. Le modèle coopératif a montré sa valeur partout dans le monde et n'est pas à condamner en tant que tel ; sa réussite est une question d'hommes.

De plus, les producteurs agrégés sont libres de se retirer du groupe et de faire jouer la compétition en livrant leur récolte à plusieurs « agrégateurs ». Mais il reste vrai que ce système doit être basé sur la rentabilité économique et la confiance mutuelle, ce qui suppose d'une part l'existence d'un marché suffisamment grand (cas des produits d'exportation tant que les prix sont rémunérateurs), d'autre part, des agriculteurs dans des zones bien desservies par les routes et plutôt riches, et enfin, des contrats clairs et équitables.

Dans ce cadre, quels sont selon vous les enjeux de la formation professionnelle agricole et rurale ?

Je suis convaincu que l'encadrement est et restera un élément important. L'histoire récente de l'agriculture française le montre ; la recherche agronomique et le mouvement associatif qui vont d'ailleurs de pair sont des éléments moteurs. On diffuse mieux le savoir dans un milieu organisé.

C'est d'ailleurs au centre du plan Maroc Vert qu'il faudrait placer la vulgarisation et la formation des producteurs qui ont été peu prises en compte. Le plan implique aussi la restructuration du ministère de l'Agriculture afin notamment de régionaliser les services en fonctions des besoins locaux. Mais le nombre de fonctionnaires diminue depuis le plan d'ajustement structurel dans les années 1980 et le personnel parti à la retraite n'a pas été remplacé. Or, sans recherche-développement sur les semences, la génétique animale, les pesticides, etc., le plan n'aboutira pas. Bien sûr, ce n'est pas uniquement à l'Etat de tout faire, les exemples le montrent aux Etats-Unis et en Europe où le privé consacre 10 à 15 % de son chiffre d'affaire à la recherche.

Les métiers ruraux sont-ils pris en compte dans le plan de modernisation du pays ?



En toute sincérité, c'est un volet négligé. Pourtant il n'y a pas de développement agricole sans développement rural. La pression foncière va augmenter et l'exode va continuer. L'industrie n'absorbera pas toute la main-d'œuvre venant de la campagne. Il y a des besoins quotidiens en milieu rural (matériel qui tombe en panne, accès aux services, diffusion des informations sur les marchés...) et il y a des métiers



d'encadrement à développer (artisanat, guides dans l'écotourisme, assistants sociaux...). Un malheur est que le ministère qui était de l'Agriculture et des Affaires rurales est maintenant de l'Agriculture et de la Pêche maritime. D'autres cellules de l'Etat s'occupent de développement rural mais ne sont pas rattachées au département de l'Agriculture et ne s'inscrivent pas dans un plan global.

Pour finir, auriez-vous un message à transmettre à nos lecteurs ?

Oui, j'en ai deux.

D'abord, il y a de moins en moins de gens qui s'impliquent dans les organisations sans arrière-pensée intéressée. Quand on construit quelque chose, il faut s'entraider à l'image de ce que faisaient nos parents. Il faut être persévérant et ne pas abdiquer à la première difficulté comme on a tendance à le faire aujourd'hui. Donc mon premier message personnel est, au risque de paraître prétentieux, qu'il faut faire preuve de constance dans nos actions.



Deuxièmement, il faut s'ouvrir au monde, enrichir son expérience avec celles des autres. Nous avons beaucoup de choses à apprendre notamment entre habitants des pays du sud. Je connais peu l'Afrique subsaharienne mais j'ai lu ou entendu des réussites même avec des petits moyens dans l'organisation de la filière coton, la gestion de l'eau d'irrigation, les associations de femmes... Je sais que le réseau FAR est actif et nous sommes prêts à recevoir des délégations d'autres pays africains au Maroc.

Propos recueillis par Igor Besson avec la collaboration de Mohamed Saïdi, Rabat, juin 2010

